N° 1783 — VIme Annee. 5cts. Le Numéro. 5cts. Dimanche 10 Octobre 1886.

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux : 2, Rue du Marché, 2.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imp. Courvoisier, rue du Marché, 2
La Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de 1er Juin 1886 — GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS — 1er Juin 1886 Départ pour

	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle ...	5 —	5 40	9 17	1 44	3 20	5 53	6 35	8 42	11 05
Morteau..	—	—	9 17	—	3 20	—	6 35	—	11 05
Besançon .	—	—	9 17	—	3 20	—	—	—	11 05
Neuchâtel.	—	7 24	9 47	12 55	—	5 46	—	—	10 05
Genève ..	—	—	—	12 55	—	5 46	—	—	10 0.
Bienne. ..	—	8 42	11 47	2 17	—	5 27	—	*)	10 18
Berne ...	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 18
Bâle	—	—	11 47	—	—	5 27	—	—	10 18

*) Dimanche et fêtes : Départ de Sonceboz 6.02 s. arrivée 8.—.

	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.
Locle ...	4 —	7 32	9 55	11 55	1 02	3 40	5 53	7 30	10 25
Morteau..	4 —	—	9 55	—	—	3 40	—	7 30	—
Besançon .	4 —	—	9 55	—	—	3 40	—	—	—
Neuchâtel.	5 50	—	9 25	—	1 52	6 03	—	8 52	—
Genève ..	5 50	—	9 25	—	1 52	—	—	—	—
Bienne...	5 10	7 —	10 —	Dim.dép.p.Locle 2 25 arrivée 2 45	—	3 28	6 45	—	—
Berne ...	5 10	7 —	10 —		—	3 28	—	—	—
Bâle	5 10	7	10 —		—	3 28	—	—	—

Dimanche et fêtes : Départ pour Sonceboz midi arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT : franco pr la Suisse
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5»50;
3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne ou son espace ; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.

— SAMEDI 9 OCTOBRE 1886 —

La Chaux-de-Fonds

Pharmacie d'office. — Pharmacie **Chappuis,** rue Fritz Courvoisier 9, dimanche 10 octobre.

Club des Amis de la Course. — Réunion du Comité de la loterie, samedi 9, à 9 h. du soir, au local.

Club de l'Exposition. — Assemblée générale, samedi 9, à 8 ½ h. du soir, au local.

Société de musique Les Armes-Réunies. — Répétition générale, samedi 9, à 8 ½ du soir, Café Kunz.

Café National. — Concert donné par l'orchestre « La Lyre », samedi 9, à 8 h. du soir.

Cercle des Sans-Soucis. — Réunion, samedi 9, à 8 ½ h. du soir, au local (Café Furlenmeyer).

Club du Noyau. — Réunion, samedi 9, à 9 h. du soir, au local.

Club du Guidon. — Réunion, samedi 9, à 9 h. du soir, au local.

Fanfare Montagnarde. — Répétition générale, samedi 9, à 8 ¼ h. du soir, à Gibraltar. — Par devoir.

Société fédérale de gymnastique (ancienne section). — Course d'automne et réunion cantonale, dimanche 10, aux Gorges de l'Areuse. — Rendez-vous, place de l'Hôtel-de-Ville, à 5 h. du matin.

Association mutuelle de prévoyance des ouvriers repasseurs et remonteurs. — Réunion des intéressés, samedi 9, à 8 h. du soir, au Café du Télégraphe. (Voir « Chronique locale. »)

Groupe d'épargne Economie. — Réunion du groupe, samedi 9, à 9 h. du soir, au local.

Club du Bourdon. — Assemblée extraordinaire, samedi 9, à 8 ½ h. du soir, à la Bourdonnière.

Salle de Bel-Air. — Grand concert donné par l'orchestre « L'Espérance », dimanche 10, dès 2 ½ h. après-midi.

Jardin de Gibraltar. — Grand concert donné par la « Fanfare militaire » de Neuchâtel, dimanche 10, dès 2 h. après-midi.

Salle des Armes-Réunies. — Concert donné par l'orchestre La Lyre, dimanche 10, dès 2 h. après-midi. Soirée familière, dès 7 h.

Théâtre. — Troupe Maurice et Vidal. — Dimanche 10, à 7 ¾ h. du soir : « La Fauvette du Temple », opéra-comique en 3 actes, et « Mam'zelle Nitouche », opérette en 4 actes.

Orchestre l'Odéon. — Répétition, lundi 11, à 8 ½ h. du soir, au Café Kunz, Balance 15.

Anciens Catéchumènes. — Assemblée, lundi 11, à 8 h. du soir, à l'Oratoire.

Hostilité des Bulgares contre les Russes.

Malgré le scandale provoqué au meeting de dimanche dernier, à Sofia, par l'espèce d'*ultimatum* adressé aux Bulgares par l'agent russe, le général Kaulbars, celui-ci continue à travers la Bulgarie un voyage qui ne peut servir qu'à surexciter toujours plus les esprits.

Bien que le gouvernement ait recommandé partout aux populations de montrer la plus grande prudence pendant ce voyage, le général n'en est pas moins reçu avec la plus entière froideur par toutes les garnisons où il se présente.

A Sistova, par exemple, ayant invité par lettre les officiers de la garnison à venir le voir, le général Kaulbars a reçu par son messager une simple réponse verbale et cette réponse est un refus d'avoir aucune relation avec un personnage politique quelconque sans un ordre formel du ministère.

De son côté la presse bulgare publie des articles d'une grande violence ; voici quelques passages de l'un d'eux, qui vient de paraître dans un journal du parti de M. Radoslavoff, et qui s'occupe du général Kaulbars. Ces lignes indiquent clairement l'état d'esprit dans lequel se trouve une grande partie — pour ne pas dire la totalité — des Bulgares :

« ... Vraiment — dit ce journal — nous ne savons guère ce qu'il faut penser de cet homme, s'il est complètement hébêté ou s'il est sur le point de devenir fou.

» En effet, que signifie ceci : l'agent d'un Etat étranger vient en Bulgarie, se montre aux meetings pour soulever les populations contre les autorités, encourage aux crimes, etc.

» Où p rmet-on de pareilles choses ?

» Est-il possible que les Russes soient tombés si bas qu'ils ne s'aperçoivent pas que tout le monde se moque d'eux ? Est-il possible que ces gens-là pensent qu'avec cette conduite, ils gagneront quelque chose auprès de nous ?

» A la fin, messieurs, vous nous forcerez de croire que chez vous il n'y a pas de gens sensés.

» Nous savons très bien pourquoi le général est parti pour la province, nous savons quel but il poursuit, mais nous vous assurons qu'il s'en retournera en Russie Gros-Jean comme devant.

» Nous le disons franchement, vous ne pouvez pas forcer ce peuple à se mettre volontairement au cou un joug nouveau.

» Parcourez la Bulgarie tant que vous voudrez, il se peut qu'on vous insulte quelque part, on peut vous jeter des citrons et des œufs pourris à la tête, mais nulle part ne vous attendez à entendre qu'on désire que vous veniez nous gouverner.

» Nous avons vécu pendant cinq siècles sous un Etat tel que le vôtre, et on vous dira partout, comme à Sofia, que nous aimons la Russie, que nous l'honorons ; on vous criera même : « Vive l'empereur ! Vive Kaulbars ! » Mais quand il s'agira de la Bulgarie, on vous dira ! «Laissez-nous seuls ! »

» Ils sont rares chez nous, ceux qui vendent leur patrie ; ils peuvent se compter sur les doigts.

» Vous vous trompez grandement si vous pensez que le peuple bulgare est un troupeau qui ne pense pas.

» Non, ce peuple sait apprécier ses droits. Si vous, le gouvernement russe, vous n'étiez pas là pour vous immiscer dans notre Etat, si vous ne donniez pas tour à tour la main à chaque parti, nous vivrions maintenant tranquillement en faisant des progrès.

» Vous êtes cause de tout le mal ; chez nous vous ameutez le peuple et ne lui donnez aucun repos.

» Vous avez exaspéré et acharné les partis l'un contre l'autre en subornant l'un à grand prix et en le faisant se soulever contre les autorités.

» Quand quelqu'un chez vous fait des choses semblables, vous l'appelez nihiliste, et ces choses vous venez les faire chez nous !

» Dans un autre pays, on vous aurait arrêté, monsieur le général, comme le dernier des vagabonds ; on vous aurait donné cent coups de bâton, et ensuite on vous aurait jeté dehors comme un chiffon.

» Mais nous sommes un peuple sage, nous vous recevons poliment, honnêtement parmi nous ; nous sommes prêts à écouter vos conseils, s'ils sont utiles, à vous honorer même ; mais vous vous montrez comme un homme qui veut faire du mal à notre patrie.

» Voilà pourquoi vous vous en irez et vous laisserez chez nous un nom ignominieux.

» Les Bulgares vous jetteront des pierres. »

*

Franchement, ils nous font plaisir, ces petits Bulgares ; bons patriotes, ils se refusent à accepter de bonne grâce ce que le colosse du Nord voudrait leur imposer ; ils ne craignent pas de lui dire, là bien en face : « Eh bien, non, mon gros monsieur, la raison du plus fort n'est pas toujours la meilleure ! »

Chronique Suisse.

Echos du rassemblement de troupes. — Les journaux lausannois publient le communiqué suivant :

« Quelques journaux ont affirmé que de nombreux cas d'indiscipline et d'insubordination se sont présentés pendant le dernier rassemblement de troupes.

Le soussigné, commandant de la Ire division, déclare ce qui suit :

1° Il ne s'est produit dans la Ire division, sur un effectif de plus de 10,000 hommes, aucun cas d'insubordination qui mérite d'être mentionné.

2° Les cas d'indiscipline les plus graves concernent un sous-officier et quatre soldats de divers corps, qui ont abandonné plus ou moins longtemps le service d'instruction. J'ai puni le sous-officier de la perte de son grade et de 20 jours de cachot à subir après le service. Les quatre soldats ont été également punis d'un nombre plus ou moins grand de jours de prison à subir dès leur licenciement.

Lausanne, le 7 octobre 1886.

Le commandant de la Ire division d'armée,
P. Ceresole.

Le traité de commerce allemano-suisse. — M. Geigy-Merian, conseiller national, n'a pas accepté de faire partie de la délégation pour la négociation du traité avec l'Allemagne.

L'héritage de Nænikon. — Nous lisons dans la *Revue* de Lausanne :

« Le banquier Ochsner, originaire de Zurich, mort récemment à Lausanne, avait, par un testament daté de 1875, laissé toute sa fortune à la commune de Nænikon. La *Zürcher Post* nous apprend maintenant que tout compte fait cette commune n'en deviendra pas plus riche, attendu que le passif de cette succession dépasse l'actif.

» La *Zürcher Post* est bien informée. La commune de Nænikon en est pour les frais qu'elle a faits. Elle sera obligée de répudier la succession Ochsner. Bien que le montant du passif net ne soit pas très considérable, — on parle d'une cinquantaine de mille francs, — un certain nombre de personnes plus malheureuses encore que Nænikon, éprouvent des pertes aussi désagréables qu'imprévues. A l'époque où M. Ochsner rédigea son testament, il possédait une certaine fortune qui disparut probablement, comme tant d'autres, dans cette année funeste du krach qui fit tant de victimes dans le monde de la finance, à Paris, à Genève et ailleurs. »

Beaux-arts et bonnes mœurs. — Les tableaux du peintre Græf, *Mœrchen*, qu'on exposait ces jours derniers au musée des Beaux-Arts, à Berne, sont la propriété d'un marchand d'objets d'art à Dresde, il les a payés 35,000 marcs. Le peintre n'est pour rien dans l'exhibition. Disons que les autorités bâloises se sont refusées, sous prétexte de mœurs, à permettre l'exposition publique. « Trop de mœurs », pourrait-on dire ! Nous avons tant de choses laides en Suisse qu'on pourrait bien nous laisser voir ce qui est artistiquement beau.

Conseil fédéral. — Extrait des délibérations de la séance du 7 octobre 1886 :

M. Jacques Egloff, premier-lieutenant à Berne, a été promu au grade de capitaine de cavalerie (guides).

— Le délai de referendum s'étant écoulé sans qu'aucune opposition ait été soulevée contre :

1. L'arrêté fédéral concernant l'extension à donner à la section agricole de l'école polytechnique fédérale, du 25 juin 1886 (Feuille fédérale, II, 839);

2. La loi fédérale modifiant la loi fédérale du 8 février 1872 concernant les mesures de police à prendre contre les épizooties, du 1er juillet 1886 (ibid. 902).

Cet arrêté et cette loi sont entrés en vigueur et seront exécutoires ; le premier à partir du 1er novembre 1886 et la seconde dès le 1er janvier 1887.

Nouvelles étrangères.

France. — Une dépêche de Vierzon dit que vu la gravité de la situation, le juge d'instruction n'a pas cru devoir permettre à MM. Basly et Guesde de communiquer avec le détenu gréviste Baudin.

Plusieurs mandats de comparution ont été lancés contre des grévistes pour entrave à la liberté du travail.

— M. Castelar est arrivé à Paris. Une réception lui a été faite à la gare par de nombreux amis espagnols et un groupe de littérateurs et de journalistes parisiens.

— La filature Baron, à Bapaume, près de Rouen, a été entièrement détruite par un incendie. 250 ouvriers sont sans travail.

— Un étranger a été arrêté à Lannilis. Il était porteur d'une boussole, de cartes et de plans. On dit que c'est un officier allemand. Le procureur de la République l'a fait incarcérer à la maison d'arrêt de Rouen.

Allemagne. — Cinq hommes de la landwehr ont été arrêtés à Schwerin, à la fin du mois de septembre, pour révolte contre leurs supérieurs. Ils vont passer devant un conseil de guerre ; l'instruction ouverte contre eux n'est pas encore terminée.

— La *Metzer-Zeitung* demande pourquoi les pompiers de Metz conservent toujours le commandement en langue française, quoiqu'ils portent un uniforme allemand. Il serait temps d'aviser, ajoute l'organe officieux. Quand le commandement en langue allemande sera introduit, beaucoup de ceux qui manifestent encore leurs sentiments patriotiques français dans le corps des sapeurs-pompiers iront les porter ailleurs.

Autriche-Hongrie. — On vient d'arrêter à Vienne plusieurs anarchistes qui étaient en train d'apposer sur les murs des placards révolutionnaires.

Angleterre. — Des désordres se sont produits jeudi au camp d'Aldershot. Les hommes de deux régiments en sont venus aux mains. Un certain nombre d'entre eux ont été grièvement blessés.

Belgique. — Les grèves de Charleroi s'accentuent de jour en jour. Une certaine effervescence règne dans tous les esprits, les mineurs sont très agités. Dans les cafés-concerts, les becs de gaz sont ornés d'un voile noir et les chanteuses ont le bras entouré d'un crêpe.

Espagne. — Le *Correo catalan* annonce que le directeur du *Cri de la Patrie*, journal catalan, a été incarcéré pour cause politique.

Arrestation du comte de Civry

Sous ce titre nous lisons ce qui suit dans un grand journal parisien :

« Tout Paris a souvenance d'un procès intenté par le comte Civry, aide-de-camp du duc de Vasa (?), à la ville de Genève, à propos de la succession du duc de Brunswick.

Ce gentilhomme qui, de son vrai nom, s'appelle Hémon, se prétendait fils naturel du duc et, à ce titre, réclamait son immense fortune.

Débouté de sa demande, on n'avait plus entendu parler de lui depuis quelque temps ; mais ses nombreux créanciers ne l'avaient pas perdu de vue, et dernièrement ils obtenaient la saisie de ses meubles.

Le comte de Civry ne tint aucun compte de la saisie et vendit son mobilier. Plainte fut aussitôt portée, et sur ordonnance de M. Anquetil, juge d'instruction la police de sûreté vient de mettre le noble comte en état d'arrestation. »

Paris port de mer.

Le ministre des travaux publics de France a reçu M. le vice-amiral de Thomasset, président de la Société d'études de « Paris port de mer », et M. Bouquet de la Grye, auteur du projet que cette Société se propose de réaliser. L'amiral a remis entre les mains du ministre une demande en concession.

« La Société demande l'autorisation d'établir dans le lit de la Seine un canal entre Rouen et Paris. Ce canal serait construit de façon à permettre la venue à Paris des bâtiments ayant un tirant d'eau de six mètres.

Le projet, d'après les *Débats*, adopte une largeur de canal supérieure de moitié à celle du canal de Suez. Le canal en question suit la Seine dans tous ses circuits, sauf en deux points : à Elbeuf et à Bezons, et, si l'on coupe sur ces deux points les contreforts calcaires qui motivent des boucles prononcées du fleuve, ce n'est point tant pour économiser quelques kilomètres, ce qui, au point de vue de la traction maritime, offrirait peu d'intérêt, que pour permettre au chemin de fer du Havre de faire circuler ses trains sans obstacle.

Les navires auront à franchir quatre écluses pour arriver à Paris ; ce nombre pourra être ultérieurement réduit à trois. Le port de la capitale serait compris entre Saint-Denis et Clichy, le port de ceinture serait placé à Poissy, et des ports secondaires seraient ouverts au commerce à Argenteuil, Mantes, Vernon et les Andelys. »

Le mémoire estime à 110 millions le coût des travaux. M. Baïhaut n'a pu que prendre acte de la démarche de l'amiral Thomasset, dont la demande sera soumise au Parlement.

Chronique neuchâteloise.

*** *Neuchâtel.* — L'adresse suivante, portant les signatures de plus de 1,200 citoyens habitant Neuchâtel, vient d'être remise à l'honorable M. Andrié, ancien juge de paix.

Cette adresse est imprimée sur papier de luxe. Elle forme un élégant volume, relié en cuir de Russie rouge, avec garde en soie de même couleur et une dédicace en lettres d'or.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 14

— *BIBLIOTHÈQUE DES MÈRES DE FAMILLE* —

LE MANOIR DES CÉLIBATAIRES

PAR

M. MARYAN

«Ces liens nous ressaisissent donc, où que nous allions ? Nous reconnaissons donc humblement, malgré nos résolutions d'indifférence superbe, les droits dont se targue vis-à-vis de nous cette humanité que nous essayons en vain de mépriser ou de repousser ? Nous sommes entraînés dans l'orbite des autres, notre propre folie nous y pousse... Maint d'entre nous sera toujours un Don Quichotte partant en guerre au moindre cri de détresse... Don Quichotte ! Le vulgaire en rit, et cependant, n'est-ce pas la plus touchante, la plus mélancolique des créations ? La bonté et le dévouement prodigués à tout venant, eh ! oui, il y a là de quoi rire, toute dupe excite la gaieté ! Et Don Quichotte, rossé et meurtri, enfourche de nouveau «Rossinante»... Et moi, jouet d'une femme que j'ai aimée, je me laisse attendrir par les larmes d'une autre femme que je n'aime pas et qui, si elle accepte l'aide et l'argent d'un roturier, se croit au-dessus de lui autant que les étoiles sont éloignées de cette planète... Pauvre fille ! Je ne me repens pas de ce que j'ai fait... Don Quichotte ne se repent jamais !... Une triste vie que celle qu'elle mène dans cette vieille maison, une vie qui semble aussi fermée que la mienne aux espérances, aux illusions de ce monde... Elle m'a intéressé justement parce qu'elle n'est pas de celles qui peuvent poursuivre un roman, ni même éveiller un caprice... Dans quelques années, quand elle sera tout à fait une vieille fille, nous pourrons peut-être essayer si l'amitié n'est pas, comme l'amour, une chimère destinée à se tourner un jour contre nous, et à nous torturer par le refroidissement ou la trahison... »

Son domestique, Trévez, fumait sa pipe devant la porte, suivant des yeux les gros nuages sombres qui donnaient à la mer une teinte d'encre.

«Trévez, que la vieille Marie me prépare demain un déjeuner matinal, car je pars pour Paris... Et toi, fais ma valise... Je resterai absent huit ou dix jours.

— Vous allez à Paris, commandant ?» s'écria Trévez avec un étonnement comique. «A Paris, dans cette satanée ville que vous avez prise en horreur, qui fume encore de leurs damnés incendies, et à laquelle je ne puis penser sans qu'une odeur de pétrole me chatouille les narines !» ajouta-t-il énergiquement, avec l'espèce de familiarité respectueuse qui caractérisait ses rapports avec son maître.

«Oui, à Paris,» dit Gérard légèrement impatienté. «Ne me regarde pas ainsi comme une buse, et «conduis «Zerline» à l'écurie.»

Il monta dans sa chambre, s'assit devant le feu, et, se laissant aller à une rêverie profonde, oublia bientôt ce ce qui l'entourait. Bien des fois il s'était perdu ainsi, insoucieux du temps et du lieu où il se trouvait, dans ses souvenirs et dans les fantaisies capricieuses de son imagination: sur le pont de son vaisseau, dans son étroite cabine, sous les ombrages gigantesques des forêts tropicales, sur les rives neigeuses des pays du Nord. Chaque fois il sortait de ces rêveries plus triste, plus abattu, plus anxieux, plus irrité de ce problème de l'existence, dont il ne voyait la solution que dans des joies qu'il ne devait pas connaître. Jusque dans la distraction dans laquelle il était en proie, le sentiment de sa solitude lui étreignait le cœur, et il éprouva une impression de soulagement vague et irraisonnée lorsque, la porte s'ouvrant sans bruit, la voix cassée de sa vieille cuisinière l'appela précipitamment.

«M. le recteur demande à entrer, Monsieur; faut-il qu'il monte ici ?

— Oui, s'il vous plaît.»

Il jeta dans la cheminée une lourde bûche, que les flammes léchèrent aussitôt avec des sifflements joyeux, et, un instant après, le recteur de Saint-Iflam entra dans la chambre.

C'était un petit vieillard à l'allure timide, à la figure intelligente, au regard plein de bonté; fils de paysans, appelé au sacerdoce par une vocation ardente. Il avait borné toute son ambition terrestre à un modeste presbytère où il put recevoir sa vieille mère et sa sœur. La mère était morte, heureuse dans ses derniers jours; mais il s'était attaché à sa petite paroisse, à son humble maison qui, cependant, tombait en ruines, à cette scène exigue de son zèle. Un jour, l'évêque, qui appréciait sa piété, son savoir, les travaux consciencieux auxquels il consacrait ses loisirs et dont plus d'un théologien distingué admirait la science et la clarté, l'évêque lui offrit une cure importante. L'humble et timide recteur s'effraya.

«Je ne serais peut-être pas à la hauteur de ma tâche,» dit-il, suppliant; « laissez-moi à Saint-Iflam, Monseigneur, puisque mon troupeau écoute, la voix de son pasteur et que je puis espérer y faire un peu de bien !»

L'évêque sut comprendre le sentiment qui dictait ces paroles, et Saint-Iflam conserva son recteur.

En s'avançant vers le propriétaire de Kermanac'h, le bon abbé hésitait un peu, et murmurait tout bas un «Ave» pour le bon résultat de son entrevue. Son paroissien et lui n'avaient échangé jusque-là que des relations assez rares. Gérard lui avait à plusieurs reprises apporté ou fait remettre de généreuses aumônes pour les pauvres de Saint-Iflam, mais il n'avait nullement cherché à devenir le commensal du presbytère, et, lors de son arrivée, le bon curé avait soupiré quand son regard s'était porté, le dimanche, vers le banc vide de Kermanac'h.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

A MONSIEUR

LUCIEN ANDRIÉ

Juge de paix de Neuchâtel

Monsieur et Honoré Concitoyen,

Au moment où, pour des motifs de santé, vous renoncez aux fonctions que vous avez si dignement remplies pendant plus de trente années, la population de Neuchâtel éprouve le besoin de venir vous exprimer les sentiments d'estime et de sympathie dont elle est animée à votre égard, et dont les soussignés se font les interprètes.

Tous nous avons pu apprécier la droiture de votre jugement, votre entier désintéressement, votre impartialité et la parfaite bienveillance de votre caractère, et c'est avec un profond regret et une vive sympathie que nous vous accompagnons dans votre retraite.

Vous y emporterez, avec la conscience du devoir fidèlement accompli, la reconnaissance de tous vos concitoyens.

Veuillez en recevoir ici le témoignage.

Neuchâtel, juin 1886.

Chronique locale.

⁂ *Réglage breguet.* — Nous recevons la communication suivante :

« Un comité d'initiative des régleurs breguet de la Chaux-de-Fonds, s'est réuni mardi 5 courant pour examiner les conditions actuelles de cette branche de l'industrie horlogère. On pouvait s'attendre à un mouvement pareil et on peut même s'étonner qu'il ne se soit pas produit plus vite, vu que d'autres localités, Bienne, Saint-Imier, etc., ont déjà organisé des sociétés locales.

Les régleurs qui ont pris l'initiative du mouvement ont voulu, avant tout, s'enquérir de renseignements et étudier préalablement par quels moyens ils pourraient arriver à un bon résultat ; ce comité d'initiative a été unanime pour reconnaître la nécessité d'une association de tous les régleurs de la Suisse, ils espèrent arriver par là à l'unité d'action, enlever toute concurrence entre centres industriels et faire naître un lien de solidarité qui a fait défaut jusqu'à maintenant. Une assemblée de tous les régleurs breguet de la Chaux-de-Fonds est convoquée pour mardi 12 courant, à 8 ½ heures du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire, pour créer une section locale et discuter les propositions du comité d'initiative. Une invitation a été envoyée aux régleurs des différents centres industriels pour qu'ils se fassent représenter à la réunion de mardi afin d'être immédiatement au courant des décisions qui seront prises.

Le président du comité d'initiative fera au début de la séance, un exposé sur la situation actuelle de la partie des réglages breguet et développera en détail les propositions du comité. On peut espérer que toutes les personnes que cela concerne se feront un devoir d'assister à cette réunion et contribueront ainsi à la réussite de cette belle entreprise. »

— Sur cette même question nous avons reçu les renseignements que voici :

Les régleurs Breguet d'autres localités apprendront sans doute avec intérêt quelles sont les bases sur lesquelles repose l'Association qui vient d'être fondée à Bienne, et dont vous avez rapporté les premières mesures dans un précédent numéro de l'*Impartial*.

Le but de l'association est : d'établir un prix équitable et uniforme pour les genres courants de réglages, et de mettre un terme à la baisse ruineuse faite par les ouvriers ou par les fabricants.

Ce but sera atteint :

1. Par la prescription d'un apprentissage rétribué fr. 300 ;

2. Par l'engagement d'honneur que signe chaque membre : de n'accepter aucun travail au-dessous du prix minimum fixé, de maintenir le prix d'apprentissage, de ne porter aucun secours aux membres exclus et de dénoncer au comité toute manœuvre employée pour faire baisser les prix.

Les régleurs ou régleuses qui auraient violé cet engagement seraient punis :

a) par l'exclusion,

b) par la publication de leur nom dans les journaux,

c) par la défense faite aux dépositaires des fabriques de leur vendre des spiraux.

⁂ *Rectification.* — Nous recevons les lignes suivantes :

« A la Rédaction de *l'Impartial*,
En ville.

En rectification de votre entrefilets, dans le numéro de ce jour, je vous informe que je n'ai pas été chargé, comme vous le dites, d'une enquête à Porrentruy, je n'ai même aucune connaissance des faits que vous mentionnez.

Vous devez faire une confusion de noms.

Votre dévoué,

H.-L. COURVOISIER, major. »

Nous devons dire à notre honorable correspondant que l'erreur a été commise non par nous, mais bien par les journaux du Jura auxquels nous avons emprunté ce renseignement. Ce matin même nous arrive un journal de Porrentruy qui publie également la même nouvelle. Nous prions donc nos confrères jurassiens de faire la rectification ci-dessus. — *Réd.*

⁂ *Repasseurs et remonteurs.* — Tous les ouvriers repasseurs et remonteurs faisant partie ou non de la Société, sont invités à assister à l'assemblée qui aura lieu à la Chaux-d'Abel. Une assemblée préparatoire aura lieu au café du Télégraphe de notre ville ce soir, samedi, à 8 heures.

Le départ pour la Chaux-d'Abel aura lieu dimanche à 11 heures du matin.

(Communiqué.)

⁂ *Théâtre.* — Nous rappelons aux amis du théâtre que dimanche soir le spectacle sera... des plus complets : *La Fauvette du Temple* et *Mam'zelle Nitouche,* une exhibition de culottes rouges qui ne laissera rien à désirer. Des zouaves pour commencer, des officiers de dragons pour finir. En tout cas ceux qui assisteront à cette représentation en auront pour leur argent.

⁂ *Végétation.* — Aujourd'hui on nous a apporté une figue, de dimensions fort respectables, cueillie dans un jardin d'une des maisons, dites «ouvrières», situées au quartier de la Fontaine. Des figues qui croissent à la Chaux-de-Fonds, — 1000 mètres d'altitude, — le fait vaut bien la peine d'être signalé.

⁂ *Communications.* — Diverses communications ne peuvent trouver place dans notre numéro de ce jour.

Conseil général
de la Municipalité de la Chaux-de-Fonds.

Procès-verbal de la séance du Conseil général du 4 octobre 1886, à 5 ½ heures du soir.

En l'absence de la plupart des membres du bureau, M. le vice-président du Conseil municipal propose à l'assemblée d'appeler à la présidence M. Aug. Ducommun-Leschot, et comme secrétaire M. G. Leuba.

M. Ducommun-Leschot déclare qu'il lui est impossible de répondre à l'appel qui lui est adressé, parce qu'il relève de maladie.

M. Z. Perret est alors désigné comme président.

Il ouvre la séance en demandant si la lecture du procès-verbal de la dernière réunion est requise. Personne ne la réclamant, ce procès-verbal, qui a été publié dans les journaux de la localité, est adopté sans modification.

Il est procédé à l'appel nominal, qui constate la présence de 5 membres du Conseil municipal et de 20 membres du Conseil général.

M. Fer, membre du Conseil municipal, propose, en raison du peu de membres présents et de l'absence de presque tous les membres du bureau, de ne pas discuter dans cette séance le projet de règlement sur la police et la location des places du marché. — Adopté.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un membre de la Commission d'éducation, en remplacement de M. A. Neukomm, démissionnaire.

20 bulletins sont délivrés. — 20 bulletins rentrent. — Majorité 11.

M. Georges Sauser est nommé par 16 voix ; divers en obtiennent 3 ; bulletin blanc 1 ; ensemble 20 voix.

Pendant le dépouillement il est donné lecture d'une pétition signée par un certain nombre de dames, demandant la fermeture des maisons dites « de tolérance ».

M. F. Robert-Ducommun, secrétaire du Conseil municipal, annonce que cette pétition est parvenue à cette autorité par l'intermédiaire de M. le président du Conseil général, à qui elle avait été adressée, et que le Conseil municipal l'a à son tour transmise au Conseil d'Etat avec prière de lui faire connaître son opinion sur cette question, ce qu'il a fait par lettre du 17 courant.

Il est donné lecture de cette lettre.

Sur la proposition de M. Fer et après que M. F. Robert-Ducommun eut fait remarquer que la Direction de police surveille ces maisons dans la mesure du possible, et qu'elle ne néglige aucune occasion de sévir, lorsqu'elle constate quelque chose d'irrégulier, le Conseil général décide de charger le Conseil municipal de répondre à la dite pétition en communiquant aux pétitionnaires la lettre du Conseil d'Etat et en y ajoutant les renseignements qu'il croira utile de donner.

M. Hans Mathys donne lecture d'un rapport du Conseil municipal à l'appui d'une demande de crédit pour de nouveaux canaux.

Le projet d'arrêté qui termine ce rapport est voté à l'unanimité dans la forme ci-après :

« Le Conseil général de la Municipalité de la Chaux-de-Fonds,

Entendu le rapport du Conseil municipal,

Arrête :

1° La Municipalité fera construire les canaux dont l'énumération suit :

a) Canal de la rue de la Fontaine depuis la rue du Progrès jusqu'à la rue du Temple allemand ;

b) Canal de la rue du Temple allemand à l'ouest de la rue de la Fontaine, sur une longueur de 30 mètres environ ;

c) Canal de la rue des Armes-Réunies entre les rues Léopold-Robert et du Progrès.

2° Il est accordé au Conseil municipal un crédit de *fr. 4,000* pour l'exécution de ces travaux.

3° Ce crédit sera prélevé sur l'emprunt de fr. 2,800,000 voté en 1885 pour plusieurs travaux extraordinaires.

4° Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté. » *(A suivre.)*

Dernier Courrier.

Berne, 9 octobre. — Sur la demande du gouvernement de Bâle-Ville, le Conseil fédéral a chargé la légation suisse à Berlin de protester auprès du gouvernement allemand contre l'arrestation illégale de trois personnes (Mlles Salgat, de Porrentruy) accusées de contrebande, qui ont été conduites de Bâle dans les prisons allemandes, sans que la Suisse ait autorisé leur incarcération.

Genève, 9 octobre. — M. le comte de Paris est reparti hier soir, vendredi, pour Vevey.

Lausanne, 9 octobre. — Les vins de la commune de Pully ont été vendus comme suit : lots nos 1 et 3, à 40 c. le litre ; lot n° 2, à 39 1/2 c. le litre.

Les récoltes des pupilles se sont misées aux mêmes prix ; une d'elles a atteint 40 1/2 c. le litre.

Les récoltes des pupilles de Cully ont donné les chiffres suivants : Villette, 40 1/2 c. ; Chenaux, 35 3/4 ; Grandvaux, 36 1/2 ; Riex, 37, prix du litre de vendange foulée ; la récolte est recueillie par l'adjudicataire.

A Aigle, la vendange des Mousquetaires s'est vendue 51 centimes et le vin des Pupilles de 38 à 45 centimes le litre de vendange.

Neuveville, 9 octobre. — Les mises de la vendange ont donné à peu près les mêmes résultats que l'année passée, 25 fr. la gerle de 90 litres.

Neuchâtel, 9 octobre. — A Cornaux, la vendange s'est vendue au prix moyen de 29 fr. ; celle de Peseux, à 28 et 29 fr.

La vendange des vignes de l'Etat s'est vendue à Auvernier au prix de 34 fr. 25 la gerle. Celle de la Municipalité de Neuchâtel s'est vendue de 37 à 38 fr. le blanc et de 47 à 48 fr. 50 le rouge.

L'assemblée des propriétaires de vignes a fixé le ban pour Neuchâtel à lundi prochain, 11 courant.

New-York, 9 octobre. — Les dernières nouvelles concernant l'explosion du steamer *Mascotte*, portent que trente-cinq personnes ont péri parmi lesquelles se trouvent quinze passagers.

Plusieurs des victimes ont été brûlées vives.

Tous les livres et papiers qui se trouvaient sur le navire ont été détruits.

C'est aujourd'hui, que commence simultanément **dans le monde entier**, la publication en livraisons illustrées, de « **Les Misérables** », par **Victor Hugo**. Jamais pareil régal littéraire n'a été offert en livraisons populaires. Cette œuvre exceptionnelle, unique, est le plus grand titre de gloire de **Victor Hugo**. C'est le chef-d'œuvre du Maître immortel, qui personnifie le génie français de notre siècle. Nous félicitons les Editeurs de faire pénétrer partout et de mettre à la portée de tous, l'œuvre capitale de la plus grande gloire nationale. Les nombreuses et magnifiques illustrations des « **Misérables,** » ont été exécutées par l'élite des peintres et dessinateurs de notre époque, citer Meissonnier, Bayard, Lix, etc., suffit pour démontrer la valeur artistique de ce chef-d'œuvre qui est fait avec les plus grands soins et qui paraît en livraisons à 10 centimes. 7700

La 1re et la 2me livraisons, réunies dans une couverture coloriée, sont données partout, gratis à tous.

LES MISÉRABLES

PAR

VICTOR HUGO

NOMBREUSES ET SPLENDIDES ILLUSTRATIONS PAR L'ÉLITE DES DESSINATEURS DE NOTRE ÉPOQUE

Cette œuvre incomparable est la grande gloire du Maître

10 cent. la Livraison illustrée **PARTOUT**

AVIS IMPORTANT

GRATIS les 1er et 2e Livraisons sont données Gratuitement à tous partout **GRATIS**

10 cent. la Livraison illustrée **PARTOUT**

JULES ROUFF & Cie, Editeurs, 14, Cloître Saint-Honoré, Paris. 7699-1

En vente, dans tous les ***Kiosques. — Dépôt pour la Suisse: Agence des Journaux, 5, rue Pécolat, Genève.***

AVIS DE SUCCESSION

Le 20 octobre 1832, JULIEN et OLIVIER CALAME, fils de feu Moïse, absents du pays, furent pourvus d'un procureur d'office, par l'autorité tutélaire de La Chaux-de-Fonds, pour recueillir une part de succession qui leur était échu.

Dès lors, ils n'ont point donné de leurs nouvelles et la somme qui leur est revenue a été placé à la Caisse d'Epargne de Neuchâtel et gérée jusqu'à maintenant par un curateur. Le livret de la Caisse d'Epargne a une valeur, au 31 décembre 1885, de fr. 347»75.

Comme il convient de mettre un terme à cette administration, qui dure depuis plus de 50 ans, le curateur actuel, en rendant ses comptes, a demandé à l'autorité tutélaire de faire les publications nécessaires pour inviter ceux qui sont en droit d'élever quelque prétention sur les biens sus indiqués, à présenter leurs réclamations.

La Justice de paix de La Chaux-de-Fonds, déférant à cette demande, invite en conséquence tous les parents de Julien et Olivier Calame, ayant avec ceux-ci un degré de parenté qui leur permette de revendiquer la qualité d'héritiers présomptifs des absents, à s'annoncer au greffe de la dite justice de paix, jusqu'au 31 décembre 1886, pour y recevoir les renseignements, au moyen desquels ils pourront faire les démarches prescrites par la loi, pour faire déclarer l'absence de Julien et Olivier Calame, et demander ensuite l'investiture de leur succession.

Dans le cas où aucun parent ne se présenterait dans le délai fixé pour manifester son intention de faire les démarches dont il s'agit, la justice de paix soumettra cette affaire au tribunal du district de La Chaux-de Fonds, afin qu'il déclare la succession vacante et qu'il en prononce l'adjudication à l'Etat.

Donné pour trois insertions, à un mois d'intervalle, dans l'IMPARTIAL.

Chaux-de-Fonds, le 29 septembre 1886.

Le greffier de paix,

7518-2 E.-A. BOLLE, notaire.

Réparation
DES CHAPEAUX DE FEUTRE

aux formes les plus nouvelles

– pour dames et messieurs –

7514 1

Mlles VERDAN

18 c, Rue Léopold Robert, 18 c

Assurances sur la Vie.

Une bonne Compagnie française d'assurances sur la Vie, déjà très connue dans le canton, demande des **agents généraux,** sérieux et actifs, à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Ecrire avec références à **U. S. V. 704,** poste restante Chaux-de-Fonds. 7513-1

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE

56, Rue de la Demoiselle, CHAUX-DE-FONDS Rue de la Demoiselle, 56

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE EN TOUS GENRES

Portraits jusqu'à grandeur naturelle, fine exécution.

Photographie instantanée, pour les enfants.

Spécialité : Groupes de toutes grandeurs, pour sociétés et familles.

Reproduction

d'après d'anciens portraits, en toutes grandeurs et avec ressemblance garantie.

Portraits, format carte de visite, à 7 fr. la douzaine.

6767-2 ON OPÈRE PAR TOUS LES TEMPS

Se recommande ***Ferdinand BAUER.***

Menuiserie
ÉBÉNISTERIE
CHARPENTERIE
Vitrerie
BATIMENTS
MEUBLES
CAISSES D'EMBALLAGE
pour l'horlogerie.
CERCUEILS
TRAVAIL PROMPT & SOIGNÉ
Prix modiques.

G. EBERLE

Rue de l'Envers, 1

CHAUX-DE-FONDS

6865-4

BANDAGES

Grand choix de Bandages pr messieurs, dames & enfants

DÉPOT DE FABRIQUE

Objets de pansement. — Instruments de Chirurgie.

- Droguerie Stierlin & Perrochet -

4, RUE DU PREMIER MARS, 4 7458 4

CHAUX-DE-FONDS.

ÉPICERIE, MERCERIE, rue de l'Industrie 20

Excellent **vin rouge,** garanti naturel . fr. —»55 le litre
» **vin blanc,** » » . » —»60 »
Fromage gras, le 1/2 kilog. . . » —»80
» **maigre,** le 1/2 kilog. . » —»50

Marchandises fraîches et de première qualité.

PRIX DES PLUS RÉDUITS. 7244-2

Se recommande, ***A. Hermann.***

Heiraths-Antrag.

Ein solider Bürger mit sicherer Existenz, im Alter von 34 Jahren, von angenehmem Aeussern und mit einigen Tausend Franken Vermögen, und dem es wirklich an Bekanntschaft fehlt, sucht auf diesem Wege die Bekanntschaft eines achtbaren, häuslich gesinnten Fräuleins zu machen.

Nur ernstgemeinte Offerten mit Angabe der resp. Verhältnisse, und wo möglich mit Photographie, können berücksichtigt werden. Verschwiegenheit selbstverständlich Ehrensache. — Gef. Offerten bei Hrn. B. KÆMPF, rue Fritz Courvoisier 18. 7599-2

Rosée des Alpes

Eau merveilleuse pour la toilette

Hygiénique par excellence, aucune tare de la peau ne résiste à son action, que ce soit, dartres, boutons, crevasses, rougeurs, etc. Elle produit un teint mat et velouté et devrait être pour les dames, surtout dans les saisons de printemps et d'été, d'un usage journalier. Se vend au prix de 2 francs, chez Mme veuve REUSSNER, libraire, unique dépositaire pour la Chaux-de-Fonds. 2759-14

Grandes montes

DE

bétail et entrain de labeurage

au TORNERET **(Eplatures)**

Pour cause de départ, le citoyen **David Guerber**, agriculteur, au Torneret, Eplatures, exposera en vente, par voie d'enchères franches et publiques, devant son domicile, le **Lundi 18 Octobre 1886**, dès une heure précise de l'après midi :

2 bons chevaux de trait, 15 vaches, dont plusieurs prêtes à vêler, 4 génisses dont 2 portantes, 1 élève, 2 moutons, 6 chars à échelles, 1 char à brecette, 1 tombereau, 1 tonneau à purin, 3 glisses, 1 machine à battre, 1 gros van, 4 harnais dont un à l'anglaise, 1 hache-paille, 1 chable pour la graine, 1 herse, 1 rouleau en pierre, 1 canapé, 1 garde-robe, des tables, des sonnettes, des chaînes, 1 bascule avec poids, 1 seringue pour faire les saucisses, bouilles, toulons, outils aratoires, et une quantité d'avoine et de froment.

Il sera accordé 3 mois de terme pour le paiement des échutes supérieures à fr. 20»– moyennant bonnes cautions. 7521-2

A louer.

Dans une maison d'ordre, à la Chaux-de-Fonds, un beau local avec appartement à côté, pour sociétés, comptoir ou atelier. Conditions favorables. — Divers outils pour monteurs de boîtes.

Offres franco à HAASENSTEIN & VOGLER, à LA CHAUX-DE-FONDS, sous chiffre H 159 Ch. 7240-3

—Bel-Air—

Dimanche 10 Octobre 1886
dès 2 ½ h. après midi

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR 7668-1

l'Orchestre l'Espérance

sous la direction de M. **Séb. Mayr,** prof.

Programme nouveau.

— ENTRÉE LIBRE —

CAFÉ NATIONAL

27, Rue Jaquet-Droz, 27

Samedi 9 Octobre 1886

Souper aux tripes

Dès 8 heures 7671-1

CONCERT

donné par l'orchestre ***La Lyre.***

Moût d'Auvernier.

Restaurant des Armes-Réunies

Dimanche 10 Octobre 1886
dès 2 heures après midi 7718-1

CONCERT

DONNÉ PAR

l'orchestre La Lyre.

LE SOIR

SOIRÉE FAMILIÈRE

Moût d'Hauterive.

CAFÉ DU DOUBS

31, Rue du Doubs, 31 7672-1

- Samedi soir, 9 Octobre -

Souper au Lapin

- MOUT -

Café de la CROIX BLANCHE

3, Rue de la Chapelle, 3

Depuis aujourd'hui

Moût d'Auvernier

Demain Samedi 9 Octobre 1886
et jours suivants

Choucroûte

et viande de porc assortie

7683-2 **R. Wickihalder.**

Café-Brasserie MALAKOFF

GRANDES CROSETTES 38 A 7680-1

Dimanche 10 Octobre 1886

Bal. Bal.

Moût d'Auvernier.

Se recommande, C. Von Kænel.

Restaurant de la Place-d'Armes

2, rue du Four, 2

Moût d'Auvernier

Samedi et Dimanche
dès 7 heures du soir 7681-1

Soirée musicale

Choucroûte avec viande de porc et saucisses de Francfort

J.-A. STAUFFER

Rue de l'Hôtel-de-Ville 38

Tripes à la mode de Caen

les **Jeudis** à 7 ½ heures.

Moût et vins du Valais

premier choix. 7551-2

Société Fédérale de Gymnastique

ANCIENNE SECTION

Dimanche 10 Octobre 1886

COURSE D'AUTOMNE

et RÉUNION CANTONALE

aux **Gorges de l'Areuse.**

Rendez-vous sur la place de l'Hôtel-de-Ville, à 5 heures du matin.

Les amis et gymnastes sont cordialement invités à y assister.

7678-1 **LE COMITÉ.**

ASSEMBLÉE

DES

Régleurs et Régleuses Breguet

Mardi 12 Octobre 1886, à 8 ½ heures du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire.

Ordre du jour :

Organisation d'une société en vue de l'augmentation des prix des réglages Breguet.

Toutes les personnes qui assisteront à l'assemblée sont invitées à présenter à l'entrée, leur carte avec l'adresse.

Cet article tient lieu de convocation.

7684-2 *Le Comité d'initiative.*

A LA RENOMMÉE

des légumes fermentés.

Choucroûte, 1re qualité
à **30 ct.** le kilo. 7456 1

E. GALLAND, Industrie 26.

Maison. A vendre, à 3 kil. de Grandson et d'Yverdon, une jolie maison d'habitation, ayant 3 logements au soleil et dépendances. Prix fr. 4,000»—. Conditions de payement très favorables. — S'adresser à M. Jules Bezençon, à Valleyres-sous-Montagny, près de Grandson. 7475-1

Magasin et atelier de coutellerie

J. Betschen, coutelier

— 4 — RUE DE LA CHAPELLE — 4 —

Spécialité d'outils tranchants pour l'horlogerie et d'onglets pour ouvrir les boîtes.

Magasin bien assorti en coutellerie de table, de cuisine et de poche, en ciseaux et rasoirs anglais, ainsi que de tous les objets se rattachant à cette branche.

On fait sur demande tout outil, dont le magasin ne serait pas pourvu.

On aiguise tous les jours et tous les rhabillages se font dans le plus bref délai. — Travais soigné et prix modiques.

7601-5 Se recommande, ***J. Betschen.***

Etablissement de Teinturerie, d'Impression et de Lavage chimique

de **C.-A. GEIPEL, à Bâle.**

A l'approche de la saison d'hiver, je recommande mon établissement pour la **teinture** ou le **lavage chimique** de **vêtements de dames et de messieurs.** ainsi que de tous **effets de soie, velours, laine** ou **demi-laine;** exécution irréprochable.

Les **vêtements de messieurs,** dont la couleur est passée ou ne convient plus, sont teints dans leur couleur originale ou dans toute autre couleur solide, et livrés prêts à être portés.

***Impression** de tapis et d'habillements.*

Dépôt et échantillons de tous genres, chez **Mme E. Schrœll-Schaffner, rue du Collège 5,** Chaux-de-Fonds. 7109 2

BELLE OCCASION

pour ANTIQUAIRES et BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

A VENDRE l'**ATLAS HISTORIQUE ET PITTORESQUE ou Histoire universelle,** disposée en tableaux synoptiques, embrassant à la fois les faits politiques, religieux, littéraires et artistiques et illustrée de nombreuses cartes et de planches, par J.-H. Schnitzler, 3 beaux volumes, grand in-4°, richement reliés; **fr. 50** au lieu de **fr. 120.**

S'adresser à Monsieur C.-E. ROBERT, au bureau de l'Impartial.

A la même adresse, des **volumes** brochés et reliés, ainsi que des bons **feuilletons de journaux,** sont également à vendre. 7603-9

Les Confections et Imperméables pour dames et fillettes sont arrivés. 7127-1

Manteaux d'hiver.

Prix très avantageux.

Au magasin **Hirsch sœurs,** Rue Léopold Robert 32.

Moût d'Hauterive

chez D. HIRSIG 7717 6

13, Rue du Premier Mars, 13

Brasserie HAUERT

Rue de la Serre, 12

TOUS LES JOURS
dès 6 heures du soir 7642-2

- Choucroûte -

avec **viande de porc** assortie.

= On sert pour emporter. =

CHOCOLAT Suchard

SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE, PRIX MODÉRÉ. SE TROUVE PARTOUT

Raisins du Valais

première qualité, de ses propres vignes, en caissettes de 5 kilos, à fr. 4»20, avec indication gratuite pour faire une cure rationnelle de raisin.

G. TSCHOP, à Sierre,
7241-2 (Valais).

Leçons d'italien.

S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL. 7451 1

JARDIN DE GIBRALTAR

Dimanche 10 Octobre 1886
dès 2 heures après-midi

GRAND CONCERT

DONNÉ PAR

La Fanfare militaire

de Neuchâtel

sous la direction de M. **H. Schettel,** prof.

Entrée libre. 7634-1

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la grande salle.

THÉATRE de la Chaux-de-Fonds

DIRECTION SIMON MAURICE & VIDAL

Dimanche 10 Octobre 1886

Bureau, 7 heures. Rideau, 7¾ heures.

2me et dernière représentation de

La Fauvette DU TEMPLE

Opéra comique nouveau, en trois actes, de Burani et Humrert.

Musique de ANDRÉ MESSAGER

3me et dernière représentation de

Mam'zelle Nitouche

Opérette en 4 actes, de MM. Meilhac et Millaud.

Musique de **A. HERVÉ.** 7677-1

— AU PREMIER JOUR —

LA DAME BLANCHE

Opéra comique en trois actes,
de Boieldieu

Prix des places ordinaires.

CAFÉ DU LÉMAN

25, Place Jaquet-Droz, 25

BONS VINS VAUDOIS

ET

Moût d'Auvernier

Fondues à toute heure

Se recommande,
7701-4 **Genton-Tognetti.**

M. Jérôme Juillard, rue du Parc 67, a l'honneur d'aviser Messieurs les présidents de sociétés, ainsi que les particuliers, qu'il se charge toujours d'encaissements, de courses, etc. Discrétion absolue. — Prix modiques. — A la même adresse : **RHABILLAGES DE PENDULES.** 7372-1

Restaurant du ROC-MIL-DEUX

GARE DES CONVERS

Dimanche 10 Octobre 1886

Bal **Bal**

Se recommande,
7661-1 F. Monnier-Maumary.

Brasserie BORNOZ

Dès aujourd'hui et **tous les jours**

- Choucroûte -

avec **viande de porc** assortie.

On demande une bonne **sommelière,** sachant les deux langues et munie de bonnes références. 7679 3

Café-Restaurant ECKERT

1, Rue du Rocher, 1

Le soussigné fait savoir à l'honorable public de La Chaux-de-Fonds, qu'il fait sur commande tous les Dimanches soirs et à toute heure, pour emporter ou consommer sur place, des **Beignets aux pommes** et des **Strübli.**

Tous les jours, de **grands beignets.**

Se recommande
6839-2 **F. ECKERT.**

Brasserie ROBERT

Dimanche soir

CONCERT

DONNÉ PAR 7737-1

la troupe Bert

Moût d'Auvernier.

Une importante maison d'horlogerie demande à traiter avec une fabrique de clefs de montres. — Adresser les offres sous chiffre **F. P. 209**, au bureau de l'IMPARTIAL. 7727-2

APPARTEMENT à LOUER

De suite ou au 23 octobre un petit appartement, lieu dit à la Fia, Eplatures, à 10 minutes de la gare.

S'adresser à Madame veuve d'Auguste Gonset, rue Neuve 14, au 2me étage. 7730 3

Matériaux de construction.

Grand dépôt de tuyaux en grès, très résistants pour conduits d'eau, descentes de lavoirs, de privés, cheminées, etc.

Marchandises de premier choix et à très bas prix.

Planelles, Ciments, Chaux, etc., etc.

Magasin: **Ancien Stand des Armes-Réunies.**

Se recommande,

7736 3 ***Fritz Robert.***

PHOTOGRAPHIE

H. Rebmann

10 - RUE DU PARC - 10

CHAUX-DE-FONDS

Mise en vente des vues des Gorges de l'Areuse. Dès aujourd'hui grande exposition dans ma vitrine vis-à-vis de l'Hôtel des Postes. 7733-3

Café. **On demande la reprise d'un bon café ou un local pour en établir un. — Entrée en St-Martin ou au Nouvel-An. — Adresser les offres à G. N. bureau de l'IMPARTIAL.** 7734-3

Mise au concours

La place de tenancier du **Cercle Montagnard**, à la Chaux-de-Fonds, est à repourvoir pour l'époque de Saint-Georges, 23 avril 1887. — Les postulants sont invités à prendre connaissance du cahier des charges chez M. Albert Gonset, rue Neuve, N° 14, chaque jour, de 1 à 2 heures, après-midi, jusqu'au 25 octobre 1886. 7732-6

APPARTEMENT à LOUER

Pour St George 1887, 3 pièces et dépendances, rue Neuve 14, au troisième étage, à un petit ménage d'ordre.

S'adresser à M. Albert Gonset, même maison, au premier étage. 7731-6

PEINTURE

Les cours de peinture de Mad^lle E. Guinand, recommenceront le 15 octobre.

S'adresser Place Neuve, 4. 7247-2

Lait

Chez JACQUES RUEFF, écuries de la Fleur-de-Lys, on peut se procurer, matin et soir, **du lait de vache pour enfant**, à 50 ct. le litre. 7515-1

Atelier de graveurs et guillocheurs

à vendre, comprenant: 3 tours à guillocher circulaires, 1 ligne droite, quelques douzaines de bagues, établis, claies, chaises, etc. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7399 1

PAPIER DÉCOUPÉ

POUR

BOUQUETS mortuaires

PAPETERIE A. COURVOISIER

2, rue du Marché, 2

Fabriques de spiraux.

Nous nous sommes engagés, par contrat, à ne plus fournir de spiraux à des clients qui chercheraient, par des manœuvres déloyales, à nous dérouter dans l'exécution de nos engagements réciproques. Nous nous engageons de même à ne vendre aucun spiral aux régleurs et régleuses qui travailleraient en dessous des tarifs fixés par les sociétés formées dans le but d'un relèvement de prix et nous userons aussi de toute notre influence pour engager nos dépositaires à en faire autant. [H-4196-J] 7741-2

Les fabricants de spiraux trempés, réunis.

A vendre

Faute de place, on offre à vendre un grand buffet-garde-robe, à double porte, un bureau et 1 établi portatif, en sapin.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7640 2

A louer

pour St-Martin prochaine, rue de la Chapelle 9, au 2me étage, un bel appartement de 7 pièces, avec jouissance du jardin.

S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 7600-2

Dépôt de Pierres fines & Diamants

chez Ch^s PERROCHET, Envers 16

Réduction de prix 10 % sur les perçages grenats.

- RUBIS ROUGES en tous genres -

Prix avantageux. 7618-3

Pour parents. Une dame seule et sans enfants demande un **petit enfant en pension.**

S'adresser dans la maison de Madame veuve Schneider, à Renan. 7550-2

— A louer —

pour la St-Martin, un **appartement** d'une ou deux chambres, avec grande cuisine, alcôve et dépendances, situé rue Fritz Courvoisier 7, au premier étage. — S'adr. au propriétaire. 7549-2

- Mlle A. Châtin -

15, Rue du Parc, 15

aurait encore quelques heures disponibles pour des leçons de français et d'allemand.

Préparations pour le Collège. 7662-3

A la Pâtisserie RICHARD

Rue des Arts, 35

Tous les dimanches, **petits pains** de Rolle, à 50 cent. la douzaine, et pains de Berlin au raisin, à fr. 1 la douzaine.

Tous les jours, **vacherins** au vermicelle, **cornets** et **meringues** à la crême, tartelettes aux marrons. 7656-4

Brasserie Eugène HAUERT

12, Rue de la Balance, 12

Dès Lundi 11 Octobre et tous les jours dès 5 heures du soir

Choucroûte de Strasbourg

avec **saucisses de Francfort.**

Tous les **Mercredis** et **Vendredis**

Soupe aux pois

Bonne consommation. 7673 3

Se recommande, EUG. HAUERT.

Changement de Domicile

Le domicile et l'atelier de décoration de fonds or, de CHARLES KAISER-DROZ, TERREAUX 14, est transféré rue de la DEMOISELLE, 76. 7542 2

SPÉCIALITÉ

de laine terneau

NOIRE ET CORDONNET

- à 30 cent. l'once -

LAINES POUR BAS

- Grand BAZAR -

près du Casino. 6310-1

Avis aux parents. Une dame seule, du Vignoble, prendrait en pension, 2 enfants en âge de fréquenter l'école. Soins dévoués, vie de famille. — S'adr. à M. Petitpierre, pasteur, à Corcelles. 7066-2

Liquidation de Chaussures

Pour cause de départ, M. Schmid, rue du Collège 22, offre à vendre un grand choix de chaussures pour dames, messieurs et enfants. Toutes ces chaussures sont de sa fabrication et seront cédées au prix de revient, ainsi qu'une quantité de formes neuves et usagées de différentes grandeurs, et des vitrines de magasin.

Les personnes ayant des chaussures en réparation dans son atelier sont priées de les réclamer d'ici au 1er Novembre 1886, faute de quoi on en disposera. 7638-12

Maison à vendre

A vendre, à des **conditions très avantageuses**, une grande maison à l'usage d'habitation et de café, située au centre du village.

Cette maison comprenant le rez-de-chaussée, deux étages et un pignon, est assurée pour une somme de fr. 66,000.

Pour visiter l'immeuble et pour traiter, s'adresser en l'étude Arnold-Ami Girard, avocat, rue Léopold Robert, 7, à La Chaux-de Fonds. 7318 2

COMESTIBLES

CHARLES SEINET

Dès aujourd'hui, lièvre mariné, au détail. 6309-4

CHARCUTERIE DENNI

Rue de la Balance, 12

7236-2

Choucroûte de Strasbourg et de Berne et saucisses de Francfort.

AVIS

La personne, sortant du CAFÉ CENTRAL, dimanche soir, 3 courant, et qui s'est fait suivre de deux jeunes chiens moutons, ne lui appartenant pas, et dont un a été relâché lundi matin, est priée de relâcher l'autre dans la rue du Collège, si elle ne veut pas s'attirer des désagréments, lorsque je parviendrai à la connaître. 7553-2

Prière aux personnes qui en auraient connaissance, de me le faire savoir.

A. Stercky-Pandel, Collège 27.

Avis aux voyageurs.

PENSION SAVIGNY

Rue Léopold Robert 50

Cuisine française

Table d'hôte, à midi et 7 heures fr. 2, vin compris. 7558-2

Pensionnaires. Prix modérés

Tous les samedis, **TRIPES.**

Bureau de placement, Droz

6, RUE ST-PIERRE, 6

BESANÇON

Placement de personnel des deux sexes et pour tous pays. — Encaissements, correspondances. — Renseignements, vente, achat et location d'immeubles. 7667-4

Nouvelle poudre excellente pour faire lever toutes espèces de biscuits, gouglofs, puddings et pâtisseries.

DÉPÔTS: Pharmacie **Perret** et magasin de comestibles **Ch. Seinet.** 7427-2

Vis-à-vis de la Fleur-de-Lys.

On offre à remettre pour 6 ou 7 mois: 3 chambres contigües, au soleil, bien disposées pour bureaux. Entrée à volonté. S'adresser à M. J.-V. Quilleret. 7498 2

Rue Neuve n° 16.

Jeune fille française, sachant bien coudre et munie de bons certicats, cherche, pour le 13 octobre, une place comme **bonne d'enfants**. — S'adresser à Mlle Bague, Restaurant des Armes-Réunies. 7702 3

Commis. Jeune homme, connaissant la comptabilité, la correspondance française, allemande et anglaise demande place pour St Martin. Prétentions modestes. Bonnes références Adresser offres **M. E. 100**. Poste restante. 7730 3

Un horloger désire entrer dans un comptoir, ou être occupé à la maison pour démonter et remonter des petites pièces, spécialement des 10 lignes. — Adresser les offres sous chiffre **G. A 128**, au bureau de l'IMPARTIAL. 7726-3

Une jeune fille ayant fait un apprentissage de lingère et ayant déjà pratiqué le métier de tailleuse, demande une place comme assujettie tailleuse, ou, à défaut, une place de demoiselle de magasin. — S'adr. à M. J. Vonmoos, rue de la Charrière 4, au troisième étage. 7740-3

Un remonteur expérimenté dans la partie, désirerait entrer en relations avec un fabricant d'horlogerie pour être occupé à domicile; à défaut, il cherche à se placer dans un bon comptoir. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7617-5

Un visiteur-acheveur capable et expérimenté dans sa partie demande une place dans un comptoir. Bonnes références à disposition. — S'adresser, sous initiales **R. S**, au bureau de l'IMPARTIAL. 7664 3

Une jeune fille allemande cherche de suite une place pour servante dans une honnête famille. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7655-3

Une jeune personne possédant une très belle écriture, désire trouver un emploi. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7686-3

Une demoiselle de magasin, bien au courant du commerce, désire se placer au plus vite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7687-3

Un comptable désire entrer dans une maison d'horlogerie, pour s'initier à la fabrication. Prétentions modestes. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7637-2

Un jeune homme de 20 ans ayant l'habitude de soigner le bétail, cherche à se placer de suite. — S'adresser chez Madame Richard, rue Daniel JeanRichard N° 33. 7605-2

Une fille recommandable, allemande, connaissant bien la cuisine et tous les travaux du ménage, désire se placer de suite. — S'adresser chez Madame Rastelli, rue des Terreaux 11. 7609-2

Remonteur. Un bon **démonteur** et **remonteur** entreprendrait encore quelques cartons de petites ou grandes pièces. — S'adresser rue du Parc, 75, au 1er étage, à droite. 7596-2

Une jeune fille cherche à se placer dans un ménage. — S'adresser chez Mad^me Stoller, Rue de la Ronde, N° 30. 7536-2

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie lingère. S'adresser rue du Manège 18, au rez-de-chaussée. 7703-3

On demande de suite un bon ouvrier **faiseur d'anneaux or.**

S'adresser chez M. C. Novarini, rue du Parc, N° 39. 7710-3

Emboîteur. On demande de suite un ouvrier emboîteur sachant bien sa partie. — A la même adresse, à **remettre une chambre.** — S'adresser rue Jaquet-Droz, 30, 3me étage. 7711-3

Graveur. Messieurs Ducommun et Mæder, rue de la Banque, 365, Locle, demandent un bon ouvrier graveur d'ornements-traceur. 7712-3

Jeune fille. Un ménage sans enfants demande une jeune fille pour aider aux travaux du ménage.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7713-3

Boîtiers. On demande de suite 2 ouvriers monteurs de boîtes métal. — S'adresser à M. Alf. Nidegger, à la Cibourg. 7728-3

Guillocheur. Un très bon guillocheur, trouverait à se placer dans un atelier de la localité Bon salaire si la personne convient. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7735-3

Remonteur. On demande un remonteur. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7657-3

On demande de suite un **ouvrier faiseur de ressorts**, connaissant l'adoucissage et tenir les feux. Ouvrage très lucratif. — S'adresser à M. Jacot-Perret, rue de l'Industrie, N° 8, Neuchâtel. 7652-3

On demande pour entrer au plus vite un bon ouvrier **émailleur**, un **peintre** sachant faire les noms coulés et un ou une peintre en romaines. S'adresser à M. Jean Flukiger, fabricant de cadrans, Tramelan. 7653 3

Une polisseuse de fonds d'or, connaissant la partie à fond et très soigneuse dans son travail, trouverait à se placer dans un atelier de la localité. — **Travail au mois et sans temps perdu.** — Ecrire sous les initiales **N. N. 114,** au bureau de l'Impartial. 7694 3

Demoiselle de magasin. On demande une demoiselle de magasin. — Adresser lettres et références, poste restante, aux initiales **E. D. S. n° 77.** 7676 3

Pivoteur. On demande de suite un bon pivoteur d'échappements à ancre. — S'adresser à M. J. Reinhard, Place d'armes 20 B. 7688-3

Graveur. On demande un ouvrier graveur, sachant faire les millefeuilles et, au besoin, tracer. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7689 3

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour s'aider au ménage et garder les enfants. - S'adr. chez chez M. Saisselin, rue du Parc 53. 7690-3

Jeune fille, libérée des écoles, est demandée pour faire les commissions et s'aider aux travaux d'un atelier. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — S'adresser chez M. Jämes Leuba, rue de la Demoiselle 55. 7691 3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser rue du Parc 44, au rez-de-chaussée. 7692-3

Apprenti. On demande, pour entrer de suite, un apprenti émailleur, ou, à défaut, un jeune garçon, pour faire les commissions et s'aider à l'atelier.
S'adresser rue de la Place d'armes 18 B, au premier étage. 7693-3

Dans un magasin de la localité, on demande, pour entrer en novembre, **une personne**, si possible déjà un peu au courant de la vente.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 7636-2

On demande pour la fabrique d'horlogerie de Délémont, un bon décotteur. — S'adresser chez MM. Picard et Cie, Serre 10. 7616-2

Jeune homme. On demande un jeune homme ayant fini ses classes, mais qui pourrait profiter des leçons particulières du soir, pour être occupé aux écritures simples, sortie de la marchandise, rentrée des valeurs, etc. — S'adresser rue des Terreaux, 8, 2me étage, entre midi et une heure. 7580-2

Une dame de toute moralité offre à partager sa chambre. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7581-2

Peintres en cadrans. Une ouvrière peintre en cadrans pourrait entrer de suite dans un atelier. Ouvrage assuré. On donnerait aussi des peintures à faire dehors. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7584-2

Commissionnaire. On demande comme commissionnaire un jeune garçon ou une jeune fille, actif et de toute moralité. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7586-2

Fille. On demande de suite une jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue du Temple allemand 13, au pignon. 7588-2

Fille. On demande de suite une jeune fille pour faire les commissions et aider au ménage. — S'adresser rue des Fleurs 5, au 3me étage. 7589 2

Pierristes et sertisseurs. On demande de suite des ouvriers pierristes et sertisseurs auxquels on donnerait la chambre et la pension. — S'adr. rue de la Charrière 5. 7591-2

Apprenti. MM. Reutter et Cie recevraient en apprentissage, pour entrer d'ici au nouvel an, un jeune homme ayant reçu une bonne éducation. 7557-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour garder un enfant et s'aider au ménage, elle sera nourrie chez son patron. — S'adresser rue du Parc 67, au rez-de-chaussée. 7538-2

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse de boîtes or.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 7555-2

On demande plusieurs **servantes.** — Des **hommes de peine** cherchent de l'emploi. — On demande à louer plusieurs **logements.** — S'adresser au bureau de placement Bernard Kæmpf, rue Fritz Courvoisier 18. 7539-2

Anneaux. On demande un bon ouvrier sachant faire les anneaux.
S'adresser chez M. Gustave Augsburger, rue des Arts, 11. 7541-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour faire les commissions et s'aider au ménage. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7545-2

Graveur. On demande un très bon ouvrier graveur de **lettres** ainsi qu'une **première ouvrière polisseuse** de boîtes or. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7546-2

Emboîteur. On demande de suite un assujetti ou un apprenti emboîteur. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7621-1

Jeune fille. On demande une jeune fille comme **apprentie peintre** en cadrans. — S'adresser rue Fritz Courvoisier, N° 23 B, chez M. Euphrase Von Æsch. 7622-1

Emboîteur. On demande de suite un bon ouvrier emboîteur, pour bonnes pièces. — S'adresser chez M. J. Zahnd, Industrie, 36. 7645-1

Appartements. A remettre, pour St Martin 1886, à la rue rue des Terreaux 14, 2 logements de 2 et 3 pièces. — S'adresser chez Mme Delaprès, concierge. 7729-3

Magasin. **A remettre** de suite ou pour St Martin 1886, un grand magasin pouvant être utilisé pour différents genres de commerce, situé au centre du village, rue Léopold Robert. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7715-3

Chambre. A louer une chambre bien meublée, au soleil et au centre du village, pour un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier Mars 6, 2me étage, à gauche. 7704-3

Chambre. A remettre pour le 1er novembre 1886, une chambre meublée indépendante, à un ou deux messieurs, travaillant dehors. — S'adresser rue de la Balance, 17, au magasin. 7707-3

Chambres. A louer de suite une belle chambre meublée, indépendante, à 2 fenêtres, située à proximité de la gare. — S'adresser rue du Parc, 77, au troisième étage, à droite. 7709-3

Chambre. A remettre une belle grande chambre très bien meublée, indépendante et au soleil levant.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 7738 3

Chambre. A louer, pour le 11 novembre, une belle grande chambre non meublée, à 2 fenêtres, au soleil levant et indépendante. — S'adr. rue du Puits 3, au troisième étage. 7739-3

Appartements. A louer, pour St-Martin 1886, et St-Georges 1887, plusieurs logements, grands et petits, situés dans différents quartiers et dans des maisons d'ordre, composés de 2 jusqu'à 6 pièces. — On demande une **sommelières** et des **servantes.** — S'adresser à M. Bernard Kæmpf, Bureau de Placement, rue Fritz Courvoisier 18. 7685-3

Appartement. A louer pour St-Martin, rue du Puits, N° 20, un beau logement de 3 petites pièces, bien exposées au soleil. - S'adresser à M. Paul Mosimann-Roulet, rue Léopold Robert, N° 47. 7650-3

Chambre. A louer, à un monsieur, une jolie chambre meublée, à trois fenêtres, située place de l'Hôtel-de Ville. — S'adresser rue du Grenier 2, au premier étage. 7663 3

Cabinet. A louer de suite pour fr. 10 par mois, un joli **cabinet** non meublé, à des personnes d'ordre. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7654-3

Chambre. A louer une belle grande chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Collège 17, au second étage. 7674-3

Appartement. A louer pour St-Martin prochaine, un bel appartement au soleil levant, composé de trois chambres, avec cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Premier Mars, N° 7, au second étage. 7623-2

Appartements. **A louer** pour la St-Martin prochaine dans les maisons Boni, deux grands logements, dont un de quatre pièces, et un de trois pièces. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue de la Paix, N° 75. 7597-2

Chambres. A louer, au centre du village, 2 chambres contigües, qui conviendraient spécialement pour bureau. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7607-2

Logement. A remettre pour St-Martin 1886, un logement de trois pièces, à la rue Léopold Robert, N° 66. — S'adresser chez M. Gander, même maison. 7625-2

A remettre pour St-Martin 1886, un sous-sol rue de l'Envers 34, pouvant servir comme entrepôt de marchandises. — S'adresser chez M. C. Treier. 7626-2

Appartement. A louer pour St-Georges 1887, au centre du village, un beau logement de six chambres, dont une à quatre fenêtres pour atelier, cuisine et dépendances. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7614-2

A louer pour St-Martin le **Restaurant du Rameau-Vert**, aux Grandes-Crosettes, ayant salle de danse et jeu de quilles.
S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue de la Paix 75, Chaux-de-Fonds. 7598-2

Chambre. A louer de suite, une chambre bien meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue Léopold Robert, 55, au rez-de-chaussée. 7583 2

Cabinet. A remettre un joli cabinet meublé. — S'adresser chez Monsieur Richard, rue Daniel JeanRichard, 33. 7585-2

Cabinet, bien meublé, à louer de suite, à des messieurs. — S'adresser rue des Fleurs, 15, au rez-de-chaussée, à gauche. 7590 2

A louer un magasin bien situé, pouvant aussi servir comme bureau, agence, etc. — Plus, à remettre une lessiverie, pour entrepôt ou atelier. — S'adresser chez Mme veuve Bourquin, rue du Stand 17. 7594-2

Appartement. A louer pour St-Martin prochaine, à proximité de la gare du Crêt-du-Locle, un beau logement de trois pièces et dépendances. — S'adr. au bureau de l'Impartial. 7569-2

Cave. A louer une cave en bon état, avec entrée facile. — S'adresser à M. Aug. Jaquet, notaire, à La Chaux-de-Fonds. 7559-2

Chambre. A remettre de suite une belle chambre non meublée, à des personnes d'ordre. — S'adresser rue Fritz Courvoisier, N° 38A, au second étage, à droite. 7544-2

Chambre. Dans une maison d'ordre, à louer de suite une chambre non meublée. — S'adresser rue du Temple allemand, 19, au rez-de-chaussée. 7547-2

Chambre meublée est à louer de suite, rue de la Promenade n° 15, au premier étage. 7554-2

Chambre. A louer, à un monsieur travaillant dehors, une chambre bien meublée. — S'adr. rue de la Paix 23, au rez-de-chaussée, à gauche. 7567-2

Appartement. A louer pour Saint-Martin prochain, un beau petit logement bien situé, au soleil. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 7595-2

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée, indépendante. — S'adr. rue du Four, 4. 7619-1

Chambre indépendante, non meublée, est à louer de suite, rue des Terreaux 14, au rez-de-chaussée. 7643-1

On demande à acheter les outils d'un doreur. — A la même adresse on demande à louer pour le 11 novembre un petit logement de deux grandes chambres avec dépendances, ou à défaut un de trois pièces. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7705-3

Chambre. Un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, demande à louer une chambre non meublée, si possible près de la gare. — S'adresser sous chiffre **N** 18, au bureau de l'Impartial. 7706-3

On demande à louer, pour St-Georges 1887, un appartement de 2 ou 3 pièces, avec corridor fermé, dans les prix de 550 à fr. 650. à M. Pierre-Oscar Dubois, rue de la Charrière 2. 7722-3

Chambres. **On demande à louer** deux chambres non meublées, indépendantes, au premier étage, ou au rez-de chaussée, pour servir d'appartement à un monsieur.
Adresser les offres, avec prix, case postale, N° 768. 7592-2

Cave, à proximité de la gare ou de la Place du Marché, est demandée à louer de suite. — S'adresser chez M. Heimann, tailleur, rue du Puits, 1. 7620-1

On demande à acheter d'occasion, une roue, un étau et un tour pour monteur de boîtes. S'adr. au bureau de l'Impartial. 7708-3

On demande à acheter d'occasion, un **grand corps de tiroirs** et une **banque de magasin.** — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7714-3

Machine à coudre. On demande à acheter d'occasion une machine à coudre. — S'adresser à M. Frésard, Café Vaudois. 7604 2

On demande à acheter un **régulateur** de comptoir, à secondes, et une grande lanterne pour montres. — Adresser les offres rue du Parc, 37, au 3me étage. 7582-2

A vendre un bois de lit, une table de nuit, une table ronde et une garde-robe. — S'adresser rue du Collège, N° 27 A. 7651 3

A vendre une **vitrine**, pouvant servir à différents usages, un petit lit d'enfant et une baignoire, des bouteilles vides, et une quantité de chapeaux et fournitures provenant d'un magasin de modes. Le tout à très bas prix. — S'adr. rue de la Demoiselle 53, au premier étage, à gauche. 7695 3

A vendre un **tour à adoucir**, avec meules en fer et en ardoises ; le tout en bon état. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7624-2

A vendre une grosse de cadrans, grands guichets Louis XV, calibre Manzoni 12/34, ainsi que des cartons d'établissage un peu usagés. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7628-2

Fourneaux. A vendre d'occasion et à prix très réduits 2 excellents petits fourneaux en très bon état. — S'adresser rue de la Serre 6, au rez-de-chaussée, à droite. 7608 2

A vendre un **appareil à photographier,** pour touriste. — Prix : 65 fr. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7579-2

Billard. On offre à vendre un bon billard, presque neuf, de la fabrique Morgenthaler. — S'adresser au bureau de l'Impartial. 7587-2

Lits complets à vendre, — S'adresser rue des Arts 21, au magasin. 7556-2

A vendre une **vitrine,** des **layettes** et **corps de tiroirs.**
S'adr. au bureau de l'Impartial. 7302-3

A vendre un lit levant, paillasse à ressorts, traversin et duvet, deux lits en fer, un grand potager à deux feux, et un fourneau à coke, système américain. — S'adresser à M. Matthey-Junod, rue Fritz Courvoisier, 36. 7312 1

Perdu. Hier, 7 courant, dans la rue Léopold Robert, en allant à la gare, une **montre et chaîne** en argent. — Les rapporter au bureau de l'Impartial, contre récompense. 7696-2

Perdu dans les rues du village, une **boucle d'oreilles or** — Prière de la rapporter, contre récompense, rue de la Ronde 3, au troisième étage. 7644 1

Trouvé jeudi 7 courant, vers le Café Montagnard, une montre argent. — La réclamer chez M. Siegrist, rue Fritz Courvoisier 41. 7669-2

Madame Cécile Marchand-Cuanillon et ses enfants, Monsieur Paul Pittet-Gouhard et ses enfants, à Yverdon, Monsieur et Madame Arnold Py Marchand, Monsieur et Madame P.-Oscar Dubois-Cuanillon et leurs enfants, les familles Marchand, Cuanillon et Maumary ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte bien sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alexis MARCHAND

leur bien-aimé époux, père, frère et parent, décédé le 7 octobre, après une longue et pénible maladie, à l'âge de 41 ans et 8 mois.

L'ensevelissement auquel ils sont priés d'assister aura lieu le **Dimanche 10 Octobre** 1886, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : rue de la Demoiselle, N° 16.

☞ **Le présent avis tiendra lieu de lettre de faire part.** 7698-1

Rue de la Balance — 7 —

F. LEUZINGER

Rue de la Balance — 7 —

de retour de ses voyages d'achats, annonce que les rayons des

dernières nouveautés, parues en

Confections pour dames et étoffes pour robes

sont dès aujourd'hui au grand complet. 7457-1

Les personnes qui sont en compte avec la maison, sont avisées que dès aujourd'hui tous les achats seront facturés pour St-Georges prochaine, ou

au comptant avec l'escompte de 3 pour cent.

MISE AU CONCOURS

La Municipalité de la Chaux-de-Fonds ouvre un concours pour la fourniture et la pose y compris le creusage de:

1° 20 kilomètres de tuyaux en fonte de diamètres divers jusqu'à 0,40cm pour les conduites d'eau;
2° 250 hydrantes;
3° 1110 robinets-vannes.

Les plans et cahiers des charges seront déposés au bureau de la Direction des Travaux publics du 7 au 30 octobre.

Les soumissions seront remises au Bureau municipal jusqu'au 2 Novembre 1886 à midi.

Chaux-de-Fonds, le 1er Octobre 1886.

7497-3 **Conseil municipal.**

Colimaçons.

Les personnes qui auraient des colimaçons à faire guillocher sur cuvettes, peuvent s'adresser, en toute confiance, au soussigné. Elles obtiendront: travail toujours réussi, prompte exécution; prix modique. — **Spécialité pour carrures.**

H.-J. WILLE,
7187-1 **6, Rue des Terreaux, 6.**

USINE DES ENFERS

Ph.-H. MATTHEY-DORET fils

Cokes, Houille, Anthracite, Briquettes, Charbon de bois, Déchets, Sciure, etc.

Bois-Planches

Spécialité de Bois façonné

Rendu franco au bûcher

(Mesurage garanti et reconnu officiellement)

VENTE AU COMPTANT

TÉLÉPHONE 1785-40

Pensionnaires. Dans une pension bourgeoise, on prendrait encore quelques bons pensionnaires à fr. 1.30 par jour. — A la même adresse, **à louer à des Messieurs, une chambre** meublée à deux fenêtres, indépendante et au soleil levant. — S'adresser rue des Terreaux, n° 11, au premier étage. 7615-2

Dépôt DE

SECRETS AMÉRICAINS

chez A. MAIRET 6575-2

116, CRÊT-VAILLANT, 116, LE LOCLE.

LECTURE

à BON MARCHÉ

A vendre, en bloc ou en détail, une cinquantaine de forts beaux **volumes** brochés et reliés, très bien conservés, ainsi qu'une collection de bons feuilletons. — Prix réduits. — Demander catalogue à M. C.-E. Robert, bureau de l'IMPARTIAL, qui est chargé de la vente. 7251-5

Pour huit jours seulement

Grande LIQUIDATION de MANTEAUX

pour dames & enfants

BEAU CHOIX & BONNE QUALITÉ

Nous engageons vivement le public à venir s'en rendre compte 7725 3

C'est: 20, RUE DU PARC 20, au premier étage

du 11 au 18 Octobre, depuis 9 h. du matin à 6 heures du soir.

Ouverture du nouveau Débit de vins et liqueurs.

DÉPOT ET REPRÉSENTATION DE LA MAISON **F. HENNY de Fleurier.**

Epicerie

ALBt MATILE

65, Rue du Parc, 65

HUILE d'OLIVE ET *Savon de Marseille*

ACHAT de futailles vides.

Spécialité de Vins rouges et blancs naturels

Vente à pot renversé.

Vins rouges français, à 50, 55, 60 et 65 ct. le litre.
Vins rouges français, en bouteilles.
Vin blanc, Neuchâtel 1885, à 55 ct. litre.
Petit-Gris, en bouteilles.
Liqueurs diverses, **Absinthe, Sirops, Cognac, Rhum, Eaux-de-vie,** etc., aux conditions les plus avantageuses.

Articles d'épicerie, demi-gros et détail.

PRIX TRÈS MODIQUES. 7151

Se recommande à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général.

AVIS AUX FABRICANTS

On demande à entreprendre des encageages, à un prix très avantageux. Travail consciencieux. Prompte exécution. — S'adresser boulevard de la Capitaine, n° 1, chez M. E. Widmer, emboîteur en tous genres. 6617-2

R. PERROUD
9, Rue Neuve, 9

Saucisson de Bologne, extra-fin, à fr. 3 la liv.
Thé noir de Chine, à fr. **6** la livre.

6228 42*

Ameublements

Jean PFEIFFER, tapissier

Rue de **l'Industrie 1, La Chaux-de-Fonds**

Toujours un grand choix de meubles, literie, duvets, plumes, crins, étoffes, coutils, etc.

Bonnes marchandises. - Prix modiques.
Se recommande. 7602-2

A vendre, d'occasion et à bas prix, **un ameublement de salon,** velours grenat et une gde **glace.**

ON DEMANDE A LOUER

un local bien situé pour établir un **atelier** de **serrurier,** avec un **appartement.**
S'adr. Case 441, Chaux-de-Fonds. 6780-2

MODES

57, RUE LÉOPOLD ROBERT, 57

Beau choix de

CHAPEAUX modèles

Grand assortiment de

TOQUES

Se recommande

7489-4 **Mme Schmitt-Müller.**

Pension pour Messieurs

Mme E. ROUILLER

Rue LÉOPOLD ROBERT, 59.

Intérieur confortable. Cuisine soignée. Prix modérés. 7414-4

SAVONS Dans toutes les pharmacies **NEMO**

contre les maladies de la peau.

(O L 183 G) 6184-21

Pour Monteurs de boîtes

A vendre à un prix excessivement bas: un laminoir à coches, un dit à passées avec 30 rouleaux et un laminoir à ciseler très bien assorti. — Adresser les offres aux initiales A. B., poste restante, au Locle. 7578-4

Mme GUINAND

4 - RUE DU MARCHÉ - 4

7719-2

Reçu un grand **assortiment d'ouvrages nouveaux.** - **LAINES** de tous prix et de tous genres. Grand choix de **VANNERIE** et de **BOIS SCULPTÉ. LAINAGES, GANTERIE, PARFUMERIE.**

Thé de Chine. --- Chocolat.

Au magasin de

COMESTIBLES

E. SCHWEIZER

5, RUE NEUVE, 5

Reçu: 7724-3

Fromage Mont-D'Or.
Harengs frais.
Sardines et Thon mariné.

AU DÉTAIL.

On vend tous les jours, sur la Place du Marché, devant le magasin de la Tricoteuse, de belles

Pommes de terre

de première qualité, rouges et blanches

à fr. 1.10 la mesure
ou fr. 7 les 100 kos rendus à domicile.

7716-10 SCHWAB.

Bonne pension bourgeoise

Quelques bons pensionnaires sont encore demandés chez Mme Favre Richard, rue du Grenier 1, 2me étage, (maison du Panier-Fleuri.) 7723-3

AVIS

Les personnes ayant des réclamations à faire ou des comptes à régler, sont priées de s'adresser jusqu'au 8 novembre 1886, Collège 22, et ensuite rue Fritz Courvoisier, 16.

7721 3 **M. SCHMID.**

Institutrice.

Pour un pensionnat de la Suisse allemande on cherche une institutrice française, qui sache donner des leçons de français, de dessin et qui soit assez bonne musicienne. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 7512-1

GRAND DÉBALLAGE

de chapeaux, plumes, fleurs, rubans au poids et au mètre. — Prix très réduits. 7403-3

10 - Rue St-Pierre - 10

- Rhabillage -

de

MONTRES

en TOUS GENRES

14 A - Rue de la PLACE D'ARMES - 14 A

1er étage, à gauche. 7577-6